

14. Janvier 2024

"Le corps : temple de l'Esprit Saint"

1Cor 6,13c-20 (Lecture dans le Novus Ordo)

Le corps n'est pas pour la débauche, il est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps ; et Dieu, par sa puissance, a ressuscité le Seigneur et nous ressuscitera nous aussi. Ne le savez-vous pas ? Vos corps sont les membres du Christ. Vais-je donc prendre les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? Absolument pas ! Ne le savez-vous pas ? Celui qui s'unit à une prostituée ne fait avec elle qu'un seul corps. Car il est dit : Tous deux ne feront plus qu'un. Celui qui s'unit au Seigneur ne fait avec lui qu'un seul esprit. Fuyez la débauche. Tous les péchés que l'homme peut commettre sont extérieurs à son corps ; mais l'homme qui se livre à la débauche commet un péché contre son propre corps. Ne le savez-vous pas ? Votre corps est un sanctuaire de l'Esprit Saint, lui qui est en vous et que vous avez reçu de Dieu ; vous ne vous appartenez plus à vous-mêmes, car vous avez été achetés à grand prix. Rendez donc gloire à Dieu dans votre corps.

La Parole de Dieu est une grande lumière qui nous illumine et nous donne de la clarté. La Parole de Dieu continue toujours à nous parler à notre époque, et si nous sommes guidés par elle, la bénédiction de Dieu viendra sur nous. L'idée que le temps présent puisse corriger ou réinterpréter la Parole du Seigneur, comme si nous savions mieux maintenant, est erronée. Non ! C'est la Parole de Dieu, et non la sagesse humaine, qui confère la lumière. Écoutons donc très attentivement le message biblique d'aujourd'hui, surtout en ce temps où l'humanité vit souvent loin de ces paroles de l'apôtre Paul, et ne veut peut-être même pas les entendre. Mais elles n'en sont pas moins vraies !

Notre corps est le temple de l'Esprit Saint ; quelle dignité lui a été donnée en tant que demeure de Dieu ! Le Seigneur veut habiter notre faible corps et nous éclairer. Tout notre être doit être imprégné de la lumière de Dieu, afin que notre pensée et notre action correspondent à sa volonté.

La luxure, qui défigure notre corps et notre âme, est incompatible avec notre dignité : comment l'Esprit de Dieu pourrait-il habiter en nous si nous nous laissons emporter par nos penchants désordonnés ?

La souffrance qui résulte d'une sexualité désordonnée, tant pour soi-même que pour les autres personnes concernées, a des conséquences bien plus importantes que nous ne pouvons l'imaginer. Notre capacité d'aimer est diminuée et nous perdons notre intégrité, notre force intérieure, notre union avec Dieu et avec nous-mêmes, parce que nous nous laissons emporter par nos passions.

Nous savons que la sexualité est destinée au mariage. Saint Paul nous dit clairement qu'il y a une unification et ses liens respectifs avec la personne avec laquelle l'impureté est commise. L'acte sexuel et les personnes impliquées sont dégradés. Cette dégradation se produit également lorsque la personne cherche le plaisir dans son propre corps, car la capacité d'aimer et de se donner à une autre personne est alors réduite, voire bloquée. Je voudrais ajouter que le fait de se livrer à des fantasmes sexuelles est également une perversion. Dans le cas des pratiques homosexuelles, l'élément contre nature est ajouté.

Dans la pastorale, il faut aider les gens à gérer leur sexualité conformément à la volonté de Dieu. Mais ils ne sont pas aidés si, par exemple, les prêtres bénissent des couples vivant une relation contraire au plan de Dieu, comme le propose une nouvelle déclaration du Vatican qui prête à confusion. Il s'agit d'un signe profondément contradictoire qui va dans la mauvaise direction.

Il n'est pas facile de résister aux provocations du plaisir sexuel ! Le fléau de la pornographie touche plus d'un, et parfois même ceux qui voudraient vraiment vivre comme Dieu le veut en sont affectés.

Le péché de luxure ne peut donc en aucun cas être banalisé. D'un autre côté, nous ne devons pas non plus nous décourager si nous devons nous battre sur ce champ de bataille. La tentation de l'impureté touche un point faible chez de nombreuses personnes, et Dieu aura certainement pitié d'elles, si elles s'efforcent de vivre dans la

chasteté, même si elles subissent des rechutes à plusieurs reprises. Que personne ne tombe dans le désespoir ou ne devienne trop obsédé par cette question !

Essayons de résister aux tentations de toutes nos forces, par une vie de prière toujours plus profonde et en surveillant nos pensées ! Ceux qui ont fait une promesse de chasteté doivent être très vigilants et éviter toute relation trop étroite avec une personne du sexe opposé. Cela s'applique bien sûr aussi aux personnes mariées, lorsqu'il s'agit de relations hors mariage. Et les jeunes aussi doivent être vigilants à ne pas entrer dans le domaine d'une sexualité qui les sépare de Dieu.